

Le Maire de la Commune de Boën-sur-Lignon,

Le Maire de la commune de Sainte-Agathe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212 et suivants,

Vu le Code de la Route et notamment l'article CR 411-5,

Considérant que des travaux de voirie doivent être réalisés **rue Aldo Moro du lundi 14/09/2020 pour une durée de 60 jours.**

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers et des riverains, il est nécessaire d'interdire la circulation et le stationnement des véhicules sauf riverains rue Aldo Moro (de la RD1089 à la rue Arquillère) pendant la réalisation des travaux,

ARRETENT

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement seront interdits à **tout véhicule, sauf riverains** rue Aldo Moro **du lundi 14/09/2020 pour une durée de 60 jours.**

Article 2^{ème} : Une déviation par la rue de Grenette et le Boulevard Henri Dunant sera mise en place. Une signalisation appropriée et une pré-signalisation en amont sera mise en place par le pétitionnaire chargé de la réalisation des travaux.

Article 3^{ème} : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BOËN-SUR-LIGNON, Madame la Policière Municipale seront chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires.

Article 4^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BOËN-SUR-LIGNON
- EUROVA ROANNE : 348 Avenue Charles de Gaulle 42153 ROANNE – courriel : roanne@eurovia.com

Fait à Boën-sur-Lignon,

Le 8/09/2020

Le Maire de Sainte-Agathe la Bouteresse
Pierre DREVET

Le Maire de Boën-sur-Lignon



Robert REGEFFE
adjoint au Maire